

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Doctorat en Sciences Médicales



Parcours proposés

> Doctorat en Sciences Médicales

Présentation

La Thèse de Doctorat de l'Université est l'équivalent du PhD américain. La préparation d'une thèse nécessite de conduire un travail de recherche pendant 3 ans, au sein d'une École Doctorale, dans un laboratoire de recherche labellisé par les grands organismes et/ou le Ministère de la Recherche (voir les 🗹 Laboratoires labellisés de l'UFR Santé).

Objectifs

L'objectif du doctorat est de former des chercheurs autonomes par l'acquisition des connaissances appropriées et par la réalisation d'un travail de recherche original dans l'une ou l'autre des options du programme des sciences médicales. Il prépare les chercheurs à une carrière académique, industrielle ou gouvernementale.

Organisation

Contrôle des connaissances

L'autorisation de soutenance est accordée par le Président de l'Université, après avis de deux rapporteurs extérieurs à l'Université.

Le dépôt obligatoire des thèses doit suivre la procédure décrite sur 🗹 cette page

La soutenance a lieu devant un jury composé d'un minimum de 5 membres dont 50 % doivent être être extérieurs à l'Université

Admission

Conditions d'admission

Les candidats doivent être titulaires d'un Master de Recherche (M1-M2) ou équivalent , sauf dérogation spéciale.

Modalités d'inscription

Le dossier d'inscription est à retirer à la Direction de la Recherche, Services Centraux de l'Université, Rue Thomas Becket, Mont-Saint-Aignan.

Le formulaire d'inscription doit être signé par le Directeur de Thèse et le Directeur du laboratoire de recherche et doit être accompagné d'une proposition de sujet de recherche.

Le candidat dépose ensuite le dossier auprès du Directeur de l'Ecole Doctorale.



L'autorisation d'inscription à la préparation est donnée par le Président de l'Université, sur proposition du responsable de l'Ecole Doctorale.

La charte des thèses doit être signée par l'étudiant et le Directeur de thèse en début de formation doctorale. L'inscription universitaire doit être renouvelée au début de chaque année universitaire.



Programme

Doctorat en Sciences Médicales

Doctorat en Sciences Médicales 1ère année

Doctorat en Sciences Médicales 2ème année

Doctorat en Sciences Médicales 3ème année

Doctorat en Sciences Médicales Année Dérogatoire